

Agen 2030

Compte rendu de la soirée Attractivité économique – 15 octobre 2018

Dans le cadre de la démarche « Agen 2030 », la ville organise cinq soirées thématiques dans l'objectif de proposer des débats publics mobilisant experts et praticiens. Il s'agit ainsi d'envisager des pistes de travail futures pour la ville d'Agen et ses partenaires sur des sujets aussi divers que la transition numérique, la transition énergétique, l'attractivité du territoire ou encore la gouvernance locale. C'est dans ce contexte que le lundi 15 octobre s'est tenue la dernière soirée sur le thème de l'attractivité économique du territoire.

1. Conférence – débat

« Quel rôle économique pour Agen en Moyenne Garonne d'ici 2030 ? »

Intervenants

- Jean-Marie CARDEBAT, Directeur du Laboratoire d'Analyse et de Recherche en Économie et Finances Internationales de Bordeaux
- Mathias FEKL, Conseiller régional Nouvelle Aquitaine, ancien Ministre de l'Intérieur et ancien Secrétaire d'État au Commerce Extérieur

Introduction de M. Le Maire

M. Le Maire remercie a introduit la conférence en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et contribution à cette démarche de réflexion prospective. Il a rappelé le caractère novateur de la réflexion et l'importance de réfléchir ensemble à l'avenir de la ville. Pour cela, un regard expert est éclairant et c'est pourquoi dans le cadre de la thématique autour de l'attractivité économique du territoire, la ville a fait le choix de mobiliser deux intervenants experts de ce sujet : M. Jean-Marie Cardebat et M. Mathias Fekl.

Quelle stratégie économique pour Agen et comment se positionner par rapport à Bordeaux et Toulouse ?

M. le Maire a précisé que ce débat n'était pas nouveau mais qu'il était nécessaire de le repenser dans le contexte des nouvelles régions et de la loi NOTRe. Que faut-il inventer et comment doit fonctionner l'équipe Lot-et-Garonne sur ces questions ? Pour apporter un éclairage à ces enjeux, Jean-Marie Cardebat et Mathias Fekl ont présenté leur vision de la situation.

Intervention de Jean-Marie Cardebat

Jean-Marie Cardebat est revenu sur les échanges qui ont eu lieu avec les participants dans le cadre de la table ronde sur la stratégie économique du territoire. Il a expliqué que le groupe

a échangé sur les forces du territoire. Il est en effet primordial lorsque l'on travaille à la construction d'une stratégie économique d'identifier tout d'abord les avantages comparatifs. Ces avantages peuvent être de plusieurs natures : la terre, le foncier, l'espace, le capital humain, la main d'œuvre, les savoirs mais également le capital financier qui conditionne la capacité à innover, se doter de nouvelles technologies. Les effets d'agglomération et l'agglomération d'activités constituent également des avantages comparatifs intéressants pour un territoire.

Selon Jean-Marie Cardebat, le développement économique d'Agen ne doit pas se voir en creux par rapport à Bordeaux ou à Toulouse. Agen dispose d'un sérieux atout qui correspond à sa qualité de vie. Cet avantage va lui permettre d'attirer des activités mais la stratégie économique ne doit pas être uniquement fondée sur cet aspect.

A Agen, l'atout majeur est la « terre » au sens de l'espace, du foncier (« terre nourricière »). Il s'agit d'une force pour le territoire mais également dans un environnement plus global. Il est primordial de réfléchir aux forces d'un territoire dans un environnement plus englobant. Un des défis majeurs et mondiaux de 2030 c'est la capacité à nourrir l'ensemble de la population de la planète : la nourrir quantitativement mais également qualitativement. Dans ce contexte et avec la terre dont elle dispose, Agen a-t-elle un rôle à jouer ?

Il faut également s'intéresser à l'évolution des tendances sociétales. Si l'on rapproche les besoins, l'évolution des modes de consommation (taux de croissance du bio) et les forces du territoire, on constate que le secteur de l'agroalimentaire peut constituer un levier de croissance important pour le territoire (création de valeur ajoutée).

Agen en 2030, championne de France de l'agroalimentaire bio ?

D'autant plus qu'au-delà ce secteur en croissance, d'autres activités peuvent en effet se déployer et être porteuses de valeur ajoutée : la gastronomie, la recherche via l'agropôle...

De façon tout aussi fondamentale, Jean-Marie Cardebat est revenu sur la **notion de développement endogène** qui a été abordé dans le cadre de la table ronde, à savoir « le territoire pour le territoire ». Derrière cette notion, il s'agit de montrer que le territoire arrive à assumer ses besoins. Actuellement, la tendance n'est plus aux grandes centrales qui alimentent des grands territoires. L'enjeu est d'aller vers des micro-sites de production d'énergie. Il va devenir nécessaire d'investir la question de la production locale d'énergie (via la méthanisation, le photovoltaïque...) et d'aller vers des énergies propres. Le numérique est également un enjeu déterminant dans ce processus car les micro-centrales doivent être connectées entre elles. Sur ce point, Jean-Marie Cardebat précise que tous les territoires sont à égalité et doivent se réinventer. Le développement endogène c'est bâtir sur ses acquis. A Agen, plusieurs inquiétudes ont été exprimées autour de l'UPSA. Il s'agit aujourd'hui d'une force pour le territoire. Que faut-il faire pour maintenir et conserver les industries sur le territoire ? Au-delà des entreprises présentes, que faut-il faire pour attirer de nouvelles activités prometteuses et créatrices d'emplois ? Il est primordial pour Jean-Marie Cardebat de conserver et se concentrer sur ses acquis. Il y a clairement une position à avoir pour maintenir ces activités.

Enfin, bâtir une stratégie économique c'est aussi s'intéresser aux activités non délocalisables. La terre n'est pas délocalisable, elle est centrale dans le développement du territoire.

Intervention de Mathias Fekl

Mathias Fekl est également revenu sur les échanges de la table ronde en précisant qu'il était nécessaire pour le territoire de valoriser ses atouts qui sont nombreux entre Bordeaux et Toulouse. Agen doit nécessairement pour 2030 pérenniser et renforcer ses fleurons économiques. Il sera notamment nécessaire de réaliser un travail de fond pour UPSA. Selon Mathias Fekl, il faudra veiller à ce qu'un réel projet industriel pérennisant l'emploi soit proposé.

Parmi les atouts du territoire, il y a la qualité de vie et l'authenticité du territoire qui doivent être mis en avant, le différentiel des prix de l'immobilier entre Toulouse et Bordeaux constitue également un atout majeur pour l'attractivité du territoire. Cette qualité de vie se matérialise également par la qualité des paysages mais également la facilité à circuler et quitter la ville.

La table ronde a également mis en évidence les enjeux du territoire. Selon Mathias Fekl, il faut être vigilant à l'état d'esprit général et bannir l'auto-flagellation. Il y a certes des inégalités sociales, des situations de pauvreté mais il faut selon lui être davantage offensif dans l'état d'esprit et présenter le territoire sous son meilleur aspect en portant fièrement ses qualités. L'objectif n'est pas de mimer Bordeaux ou Toulouse mais de trouver sa propre voie autour des atouts du territoire en Lot-et-Garonne. Agen n'est pas une mégapole et c'est justement cette situation qui en fait son principal atout. De plus en plus de ménages font le choix de quitter les grandes villes, de fuir le stress et l'exiguïté des logements pour s'installer dans des villes à taille humaine ou il faut « bon vivre ».

Par ailleurs, un des enjeux de 2030 sera de poursuivre et de renforcer la lutte contre les inégalités territoriales et sociales. Ce point et l'enjeu de péréquation ont été abordés dans le cadre de la table ronde. De quelle manière la région Nouvelle Aquitaine doit valoriser les efforts qui sont réalisés au sein de territoires plus ruraux, plus en difficulté économiquement parlant ?

Selon Mathias Fekl, de nombreuses actions sont portées mais sont peu valorisées. Il faut les marketer, les mettre en forme.

Par ailleurs, la question de la conciliation entre croissance économique/création de richesse et préservation de la planète et des ressources naturelles est également fondamentale dans une stratégie économique territoriale. Agen dispose d'atouts considérables qui doivent être développés selon Mathias Fekl.

Enfin, Mathias Fekl a insisté sur l'enjeu de formation. La société vit une période de bouleversements économiques majeurs, de nouveaux emplois ont émergé nécessitant une main d'œuvre formée et qualifiée correspondant à ces nouveaux besoins. Mathias Fekl rappelle que M. Alain Rousset, président de la région Nouvelle Aquitaine est attentif à ce que ces politiques de formation se déclinent sur les territoires pour que les besoins des entreprises soient satisfaits. Mathias Fekl précise que la nouvelle région se construit : un important travail d'harmonisation des politiques publiques régionales a été réalisé. Il faut désormais d'un point de vue économique trouver le bon équilibre entre le rôle stratégique de la région et le bon ancrage territorial. Il apparaît nécessaire de s'appuyer sur les collectivités territoriales

existantes avec les contrats d'agglomération en cours de discussion et d'identifier les pistes qui permettraient à la Région de se positionner comme un interlocuteur fiable, efficace et réactif sur ces questionnements aux côtés des collectivités territoriales.

Débat et questions

- *« On a parlé d'Agen et du phénomène de métropolisation, je souhaiterai parler de développement culturel, facteur d'attractivité majeur. Certaines villes comme Clermont Ferrand ou Nantes ont beaucoup travaillé dans ce domaine. Des starts up s'y sont installés et de nouveaux métiers se sont développés autour notamment des arts numériques. La ville d'Agen a peut-être une carte à jouer sur l'idée de » ville culturelle ». Le développement culturel peut être un facteur d'attractivité éco majeur pour 2030 »*

Mathias Fekl : « Je suis tout à fait d'accord et il faut véhiculer ce message de ville culturelle. La Région soutient ces idées et se tient à disposition pour y travailler ».

- *Comment faire pour encourager l'innovation (la recherche mais pas uniquement : les manières de faire, la façon de se projeter...) ? Comment former ? Ne va-t-on pas vers des processus plus intégrés, vers le développement d'entreprises innovantes apprenantes ? Comment ce mouvement peut-il être accompagné par les politiques publiques ?*

Mathias Fekl : « La formation est déterminante, l'innovation est un tout, il ne faut pas se substituer aux acteurs. L'innovation ne va pas se décréter au Conseil Régional. L'innovation ne peut émerger que d'initiatives locales sur le terrain. La jeune chambre économique par exemple travaille sur ce point. Le rôle des collectivités territoriales c'est de créer cet environnement, communiquer de manière plus simple sur les dispositifs. Les professionnels n'ont souvent pas le temps de se renseigner sur les régimes d'aides, d'offre de formation. Le système d'expérimentation est également un bon levier, cela passe par des appels à projet adaptés. Le département doit également proposer des expérimentations à la Région »

Jean-Marie Cardebat : « Il existe des innovations de différentes natures et origines. L'innovation ne se décrète pas il est possible de mettre des conditions favorables pour la soutenir. Par exemple, au Japon, un système d'incitation auprès d'entreprises privées structurées a été mis en place pour aller vers des processus plus innovants. Cela est possible avec des conditions de financement adaptées, cela peut émerger notamment des pôles universitaires. L'innovation se situe majoritairement autour des grands pôles universitaires mais il faut également des aménités, un environnement propice à l'innovation et à la création de manière générale.

- *« Vous avez relevé le fait que la terre était un atout pour notre territoire avec le développement de la production agricole et notamment l'agriculture biologique mais selon moi, la grande question c'est la ressource en eau. La Nouvelle Aquitaine est une des régions qui subit le changement climatique le plus rapidement en France. La ressource en eau disparaît progressivement. La région va devoir mettre cette ressource*

à disposition du territoire et de l'agriculture biologique via une politique nationale. En Ile-de-France, la ressource existe car on a fait les grands lacs, des réservoirs qui servent de ressources et il y a la nappe phréatique. Au sein de notre région, on doit se battre pour que cette ressource soit disponible. Notre réservoir, les Pyrénées, va s'effondrer naturellement. Il faut que cela devienne une des préoccupations essentielles pour la région et le département, l'avenir de l'agriculture bio doit être soutenu ».

- « Lorsque l'on voit arriver la numérisation des entreprises et la prise de conscience de la donnée, on se dit qu'il y a des progrès à faire. Les entreprises connaissent la qualité de leur donnée mais en France, l'administration au sens large, médicale, fiscale, liée aux transports, dispose de données énormes mais qui sont confidentielles et non accessibles. Or, les sociétés qui travaillent là-dessus sont américaines et pas forcément très fiables sur la qualité des données. La France, par le sérieux de ses administrations, pourrait être une source d'appel à projet pour des entreprises qui viendraient s'installer en Lot-et-garonne ».

Mathias Fekl : « Il existe un prérequis à ce potentiel de développement, c'est que le très haut débit soit généralisé partout. Aujourd'hui, des entreprises veulent s'implanter sur le territoire mais peuvent être freinées car la fibre optique est nécessaire à leurs activités.

Sur la question de la ressource en eau, il faut du bon sens et une approche raisonnée et raisonnable. Nous sommes très favorables à favoriser l'agriculture. Il faut également revoir les priorités dans les cultures et les mises en culture des terres. Si la région souhaite rester innovante, il faut aller vers du haut de gamme y compris sur la recherche irrigation et le matériel agricole ».

Jean-Marie Cardebat : « En 2030 que ce soit à Agen ou ailleurs, il va falloir s'habituer au manque d'eau. Il faut dès à présent lancer des recherches : l'INRA à Bordeaux s'intéresse au changement climatique et aux cépages résistants. C'est peut-être le rôle d'une agropole de s'investir de ce sujet et de réfléchir au développement d'une agriculture faisant face à une pénurie d'eau.

Sur la question du data, une des clés de la recherche en agriculture, ce sont les données fines de météo et de date et la tenue de statistiques fiables. Il serait pertinent d'imaginer à Agen un lien entre agriculture et numérique ».

- « Il faut parler du fait que les deux grandes villes qui nous entourent (Bordeaux et Toulouse) ne lâchent pas leur industrie lourdes. A Agen, nous n'avons pas de retombées économiques positives des industries lourdes alors que nous sommes situés à seulement 110 km de Toulouse. On pourrait pu avoir sur notre territoire une usine de boulon, une usine de peinture. Comment est-ce possible que nous ne parvenons pas à avoir de retombées positives de ces activités alors que Marmande en a par exemple ?

M. Le Directeur Général de Safran : « La raison pour laquelle nous n'avons pas de retombées tient au fait que nous ne disposons pas de société de niveau ETI. Nous avons essayé de regrouper les PME pour avoir une masse critique acceptable. A Marmande, ça été le cas par exemple. La principale difficulté du Lot-et-Garonne, c'est l'absence d'ETI regroupant entre 300 et 500 personnes. C'est pour cela que Marmande a été choisie contrairement à Agen. La

proximité n'a rien à voir en aéronautique. Le vrai enjeu est la compétitivité qui se fait via la présence nécessaire d'une masse critique ».

M. Le Maire : « Les initiatives économiques partent des entreprises existantes. Si la réalité agenaise c'est la pharmacie ce n'est pas grâce à la ville, ce n'est pas la ville qui l'a décidé. Ce sont des initiatives individuelles. Il ne s'agit pas d'une décision politique, il faut des entrepreneurs aéronautiques. Le territoire peut, de son côté, mettre à disposition des conditions favorables (un aéroport, des bandes test, de la formation...).

- « *On a beaucoup parlé d'agroalimentaire mais à Agen, assez naturellement se développe également le secteur logistique car il existe des entrepreneurs de logistique. Quelle doit être notre position sur ce secteur ? Est ce qu'on en fait une carte maîtresse ou est ce qu'on reste plus sobre là-dessus ?* »

Jean-Marie Cardebat : « La logistique embauche quand même beaucoup et correspond à un secteur avec une forte croissance. Les biens et les services s'échangent et on en a besoin. Cela me paraît incontournable à l'activité économique. Est-ce un secteur d'avenir ? Cela me paraît néanmoins contradictoire avec un modèle économique qui prône un certain retour au local. Je n'en ferai pas forcément carte maîtresse mais je le soutiendrai car c'est créateur d'emploi.

Mathias Fekl : « En complément mais de manière cohérente, on sait l'importance du transport routier en termes d'emploi. Toute activité économique est bonne à prendre donc si les entreprises de logistique souhaitent venir s'installer, il faut les accueillir. Néanmoins, je pense qu'il faut le faire si cela n'a pas d'effet d'éviction d'autres activités productives.

- « *Comment peut-on concilier sur un même territoire l'agriculture biologique et Terre du Sud qui vend de la semence de tournesol génétiquement modifié et qui consomme des pesticides ? Comment peut-on également concilier cela avec le fait que l'on bétonne des terres agricoles ?* »

Mathias Fekl : « Terre du sud est un des fleurons économiques du département. Je suis heureux qu'ils soient là car qu'ils créent de la richesse et de la qualité ».

M. Le Maire : « Dans les années 1990, la question du site d'accueil de l'agropôle s'est posée. Où accueille-t-on les entreprises ? Veut-on un site optimal qui réponde aux besoins des entreprises ? Il nous fallait un site de grande qualité avec un niveau d'accessibilité zéro risque naturel. Toutes les études ont convergé vers le site de Sainte colombe, ce site s'est imposé (212 hectares). Il nous semblait que l'agglomération pouvait consacrer 212 hectares pour l'industrie et ainsi favoriser l'emploi. Il s'agissait d'un choix raisonné sur un territoire qui comporte 300 000 hectares pour les terres agricoles. La question est de savoir si on souhaite ou non qu'Agen soit une réalité industrielle. Si oui cela s'organise comme ce qui a été fait avec la technopole Agen Garonne ».

- « *On se trouve actuellement dans une évolution sociologique identitaire très forte : les bretons s'en sortent, les basques aussi, les alsaciens sont industriels... Pourquoi ne pas nous aussi créer une marque et vendre ce côté corporate ? L'idée est de trouver la*

marque territoriale, les démarches identitaires se regrouperaient ensuite autour de cette marque. Le second point concerne la formation universitaire. Il s'agit d'un coût très élevé aujourd'hui pour les lot-et-garonnais. Il n'existe aucune classe préparatoire aux grandes écoles, aucun DUT, quelques BTS aujourd'hui sur notre territoire. L'école des Mines est allées à Albi et l'ENAP est intéressante mais ne permet pas de garder sur le territoire ces jeunes diplômés. Il faut absolument que l'Université de Bordeaux soit centrifuge et non centripète au niveau des formations. Il nous faut un département universitaire digne de ce nom car les étudiants sont l'avenir d'un territoire lorsqu'ils y restent, ils peuvent créer des entreprises ».

Jean-Marie Cardebat : « Sur l'axe identitaire, il y a un besoin de frontière. Est-ce qu'une marque Lot-et-garonne a du sens ? Pour le moment, on ne sait pas. Néanmoins, il faut accroître la communication autour de valeurs et d'un projet fort. Si le territoire joue la carte de l'agriculture biologique, cela peut avoir du sens de communiquer là-dessus. Il existe déjà une marque sud-ouest qui a peut-être plus de sens que le Lot-et-garonne. De manière générale, c'est très pertinent de communiquer autour de l'identité et des valeurs locales. Concernant l'université, il est vrai que de nombreuses formations restent à Bordeaux. Je crois beaucoup aux formations DUT car cela donne de l'employabilité immédiatement. Le territoire a en effet une réelle carte à jouer autour du développement des formations ».

- *« On rencontre aujourd'hui une réelle difficulté dans la relation avec la région pour bien définir l'aide aux entreprises. Aujourd'hui, il est important pour la Région de soutenir l'innovation (logistique, en termes de recherche fondamentale et appliquée) mais il y a aussi des entreprises simples pas forcément innovantes en ce sens mais qui doivent aussi être soutenue ».*
- *« Dans le Lot-et-Garonne, nous avons parfois tendance à dénigrer notre département mais on a besoin de mettre en avant nos atouts. Notre principal atout c'est agriculture, c'est l'espace. On peut également rebondir sur les énergies renouvelables. Il faut être fier et uni. On souffre aujourd'hui de ce manque d'unité, nous avons besoin d'être accompagnés et soutenus par les politiques ».*

Mathias Fekl : « Il existe en effet de nombreuses aides à l'innovation mais cela ne doit pas effacer les autres aides aux entreprises artisanales. La Région va par exemple aider des artisans à rénover leurs vitrines : il ne s'agit pas d'innovation au sens high tech du terme mais c'est important de les soutenir. On peut également citer les aides pour la rénovation des centres bourgs .

Concernant l'université, le département doit d'abord attirer les 1^{er} cycles quitte à ce qu'ils partent sur Bordeaux. Il faut consolider les 1^{er} cycle à Agen qui permettent à des étudiants de faire des études.

Sur la marque, le label sud-ouest, j'y crois beaucoup mais cela n'empêche pas de travailler sur des marques plus locales et du marketing plus territorialisé.

- *« L'objectif, c'est Agen 2030, l'enjeu c'est la terre et l'eau. Ensuite, sur l'innovation, dans l'agriculture, on peut innover en transformant nos produits. On a de l'avenir en 2030 dans l'agriculture, la terre et l'eau ».*

- « Dans le cadre de la loi de Jean-François Poncet, le principe des universités thématiques a été mis en place. On a choisi à Agen le développement local même si cela existait déjà à Pau et à Bordeaux. Puisque ce dispositif d'universités thématiques existe, pourquoi ne pas s'en saisir ? Pourquoi ne pas privilégier le soutien aux universités pointues sur un domaine spécifique ? »
- « A mi-mandat, nous rencontrons une difficulté pour articuler l'action agenaise et l'action régionale. Où en est-on sur l'articulation entre la Région, les entreprises locales et l'agglomération ? Est-ce que l'on va vers des antennes régionales ? Est-ce que la Région contractualise avec des CCI régionales ? Le risque est la collision entre des volontés régionales fortes portées par le SRADDET et des volontés communales portées par les PLU. »

Mathias Fekl : « Deux points importants sont à retenir : l'ancrage de proximité de la région et le déploiement de la politique et sa mise en cohérence. Comment la région reste-t-elle une collectivité territoriale de proximité, accessible, abordable et réactive ? La fusion des trois régions n'a pas été simple à mettre en place. On essaye de trouver le bon équilibre.

Ensuite, l'enjeu est le déploiement des politiques régionales de manière cohérente. Soit, la Région est présente pour apporter un surplus de financement pour des projets qui existent déjà mais ce n'est pas ce qui est privilégié aujourd'hui. La Région doit déployer ses priorités de travail. Cela peut parfois être contradictoire avec les objectifs de l'agglomération qui souhaite par exemple développer un secteur économique différent de celui de la Région. La seule manière de travailler de manière cohérente est de mettre autour de la table et de débattre. Lorsqu'il existe des priorités politiques contradictoires, il faut veiller à ce que l'action publique se déploie de manière cohérente. Les contrats d'agglomération sont des outils pertinents pour mettre en œuvre ces priorités.

Conclusion M. Le maire

Pour conclure le débat, M. Le maire a remercié l'ensemble des participants et les intervenants pour la qualité des échanges. Il a également rappelé que le questionnaire à destination des citoyens agenais est toujours disponible. Une restitution de l'ensemble des éléments produits dans le cadre de ces cinq soirées thématiques sera organisée en Février /Mars 2019.